

**MAIRIE**  
de  
**MOMMENHEIM**

67670



☎ 03.88.51.62.05  
Fax 03.88.51.52.34

E-mail : [mairie@mommenheim.fr](mailto:mairie@mommenheim.fr)  
Site internet : [www.mommenheim.fr](http://www.mommenheim.fr)

**ARRÊTÉ MUNICIPAL**  
**n°27/2023**

**portant autorisation d'occuper le domaine public**

---

Demande déposée le : 20/04/2023  
Par : l'entreprise DEBES – Mme Sébastien DEBES  
Demeurant : 6 impasse des Peupliers à 67350 KINDWILLER  
Nature de l'occupation : Emprise sur domaine public (trottoir exclusivement) pour l'implantation de la grue de chantier pour réaliser la construction d'une maison d'habitation au 30 rue du la Tuilerie à Mommenheim  
Lieu d'occupation : 30 rue de la Tuilerie à MOMMENHEIM

---

**Le Maire de la Commune de Mommenheim,**

**Vu** la demande d'occupation du domaine public susvisée,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.212-2, L.2213-1, L.2213-2, L.2542-2 et L.2542-10,

**Considérant** la construction d'une maison d'habitation au 30 rue du la Tuilerie à Mommenheim,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : l'entreprise DEBES SARL, 6 impasse des Peupliers à 67350 KINDWILLER, est autorisée à empiéter sur le domaine public (trottoir exclusivement) pour l'implantation de la grue de chantier pour réaliser la construction d'une maison d'habitation au 30 rue du la Tuilerie à Mommenheim **du mercredi 26/04/2023 au jeudi 22/06/2023.**

**Article 2** : Le demandeur est chargé de la mise en place de la signalisation adéquate.

**Article 3** : Le demandeur est responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de signalisation.

**Article 4** : Les droits des riverains et des tiers restent expressément réservés.

**Article 5** : Le présent arrêté est notifié à son bénéficiaire.

Ampliation en est adressée à :

- M. le Sous-Préfet de l'arrondissement Haguenau-Wissembourg,
- M. le Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau,
- M. le Directeur du SDIS du Bas-Rhin,
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Brumath,
- M. le Chef du CTCD de Haguenau,
- L'entreprise DEBES SARL à Kindwiller.

Le présent arrêté sera publié et affiché en Mairie de Mommenheim.

Fait à Mommenheim, le 24/04/2023.



Le Maire,  
**Francis WOLF.**